

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2020

### Présents :

#### Parents élus :

Manuella DRUGEON, Emilie BURBAN, Mylène DUBOIS, , Marc PENARD-FRANC

#### Enseignants :

Virginie BEDARD, Laurence DAOUBEN, Valérie LE CALLONEC, Sandrine GERARD, Gwenn BOURDINIÈRE,

#### Mairie de MALANSAC :

Mme CASTAGNET, M. DUFAY

#### Mairie de CADEN :

M. CHAUVIN

### Absents excusés :

#### Parents élus :

Raphaëlle BASSALER, Alexandre LANGLOIS, Laure LE LOSTEC

#### Enseignants :

Pierre-Alexandre JOLY, Anne-Laure LE GLOAHEC, Antoine PEDRONO

#### Inspecteur de l'Education Nationale :

Astrid DE LA MOTTE

#### Mairie de MALANSAC :

M. DE BOISSON

#### DDEN :

Christian TANGUY

### Ordre du jour :

- installation du conseil d'école
- vote du règlement intérieur de l'école
- aménagements liés à la situation sanitaire
- rentrée et projets 2020/2021
- classe externalisée
- budget et cotisation OCCE
- travaux et achats

Remerciements aux municipalités et aux délégués de parents d'élèves pour leur investissement dans l'école. Remerciements à la municipalité de Malansac pour le prêt de la salle.

### **Conseil d'école restreint en raison de la crise sanitaire.**

### **INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE**

Présentation des membres du conseil d'école.

Un parent demande de mentionner l'article 411-2 du code de l'éducation dans le procès verbal et souhaiterait un point cantine et questions diverses à l'ordre du jour du conseil d'école.

En ce qui concerne la cantine, une commission existe. Il a été convenu que les questions et les décisions pouvaient être portées au procès verbal du conseil d'école.

Concernant les questions diverses, le conseil d'école est préparé en amont avec les différents participants. L'ordre du jour est établi après concertation avec le SIVU et les délégués de parents. Les délégués de parents d'élèves sont invités à prendre rendez-vous avec la directrice avant le conseil d'école.

### **VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE**

Modifications sur l'âge légal d'entrée à l'école, les jours des APC, et le terme d'AESH Accompagnant des Elèves En Situation de Handicap).

Règlement de l'école, charte de laïcité et charte informatique adoptés à l'unanimité.

Le règlement sera sur le site de l'école et affiché dans le hall.

### **AMENAGEMENTS LIES A LA SECURITE SANITAIRE**

Un nouveau protocole sanitaire a été mis en place. Il pourra évoluer tout au long de la crise sanitaire.

Les horaires décalés sont liés à un manque de sanitaires.

### **Remarques des parents:**

- Pas d'abri côté maternelle quand il pleut.

- Horaires décalés : compliqué quand on a plusieurs enfants en maternelle.

L'école est compréhensive et fait au mieux pour s'adapter aux différentes situations.

En cas de pluie une partie du préau pourra être réservée aux parents.

- Proposition d'un grillage entre le parking et la pelouse le long de la cantine pour sécuriser les enfants pour qu'ils n'aient pas la possibilité de traverser le parking. Cette disposition est du ressort de la municipalité. Les parents délégués peuvent faire passer une information concernant la sécurité des enfants aux abords du parking.

- Concernant le port du masque, questionnement sur la gratuité. L'école a reçu des masques enfants qui pourront être donnés aux familles pour lesquelles l'achat de masques pose des difficultés.

- Questionnement sur l'utilisation de la Solution hydroalcoolique adoptée en CM2 à 13h30, évocation d'un risque de banaliser l'usage des masques et de la solution hydroalcoolique. L'école applique et respecte les protocoles. Elle entend les interrogations des parents.

- Les délégués rappellent leur soutien à l'équipe pédagogique.

Rappel : **Les enfants sont sous la responsabilité des parents dès la sortie de la classe soit 16h05 pour les CP, CE1 et CM1 et 16h15 pour les CE2 et CM2.**

**Plan Vigipirate renforcé** : pas de rassemblement devant l'école, signalement des véhicules qui stationnent aux abords de l'école, entrées filtrées par le biais de l'interphone. Il n'y a pas de service civique, donc pas de personnel pour ouvrir la porte en présentiel et répondre au téléphone sur le temps de classe.

### **RENTREE ET PROJETS 2020/2021**

149 élèves, 6 élèves en classe externalisée, 8 enseignants, 2 ATSEM, 2 AVS.

Ces projets sont susceptibles d'évoluer au regard de la crise sanitaire.

### **Projets développement durable :**

- Toutes les classes participeront à un ramassage des déchets de Malansac une fois dans l'année.

- Le projet avec Thomas Le Gloahec est reconduit. Les élèves vont réaliser des productions plastiques à partir de déchets propres.

-Sylvain Prunec, danseur, s'installera en résidence à Malansac du 11 au 15 janvier 2021 et travaillera avec la classe de CM1. Le projet s'intitule Corps et paysage. Projet mené avec la collaboration du domaine de Kerguéhennec et la municipalité de Malansac qui finance l'hébergement, les repas et le prêt du Palis bleu.

-Projet de labellisation E3D (école en démarche de développement durable). Il s'agit de faire un lien entre les actions menées au niveau du développement durable à l'école et le territoire. Ce projet est valable pour 3 ans : en attente de labellisation.

### **Projets en lien avec le langage :**

-Biennale du salon du livre. (Mois de mai)

### **Projets en lien avec le parcours d'éducation artistique et culturelle :**

Spectacles au Canal à Redon :

-Bulles le 6 novembre 2020 pour les maternelles a été annulé

-Le poids des choses le 4 décembre 2020 pour les CP, CE1 et CE2 ;

-Queen Bood le 12 février 2021 pour les CM1 et CM2 ;

Spectacles à l'Asphodèle offerts par la Communauté de Communes :

-Eugenio en décembre pour les maternelles ;

-A ce jour, pas d'informations sur le spectacle pour les élémentaires.

Cin' école :

-L'Odyssée de Choum le 17 novembre pour les maternelles : annulé

-Pachamama pour les CP, CE1 et CE2 ;

-Les temps modernes pour les CM1 et CM2.

Piscine :

Les séances ont commencé le jeudi 10 septembre pour les CE1. Les CM1 commenceront le 12 novembre. Les CP et CE2 auront des séances en mars. En raison des mesures sanitaires une seule classe à la piscine à la fois ce qui réduit le nombre de séances pour chaque classe.

**Tous ces projets sont intégrés au Projet d'école.**

### **CLASSE EXTERNALISEE**

L'ITEP est un Institut Thérapeutique, Educatif, et Pédagogique : il accueille des jeunes ayant des troubles psychiques.

Le partenariat avec l'itep a été une nouvelle fois renouvelé cette année dans le cadre des politiques d'inclusion en milieu ordinaire des jeunes porteurs de handicap.

L'école accueille, les mardis et jeudis après-midi, deux groupes de 3 élèves en CLEX (classe externalisée).

Les séances se passent dans une des classes de l'école. Elles sont encadrées par un enseignant spécialisé (Jacques BLAISE) et un éducateur spécialisé (Arnaud TOURNEUX ou Karine STEVANT).

La CLEX constitue une première étape dans les processus d'inclusion en milieu ordinaire. Elle permet aux jeunes de suivre des apprentissages sur des temps collectifs. Elle a un objectif de socialisation : ils côtoient les autres élèves de l'école sur les temps de récréation.

La 2e étape dans la démarche d'inclusion est l'inclusion individuelle : elle engage certains élèves d'itep à suivre certains apprentissages dans une classe d'une école en milieu ordinaire. Deux élèves ont pu en bénéficier l'année dernière dans la classe de CM2 de Véronique GANTOIS. Un projet en EPS est en cours de réflexion, il serait dirigé par le professeur d'EPS adapté de l'itep (Julien FRANCOIS) et encadré par les 2 enseignants concernés ainsi qu'un éducateur spécialisé. Il consisterait à faire participer mutuellement une des classes de l'école ainsi que la Clex sur une séquence « Jeux de ballons » ( 7 à 8 séances).

### **BUDGET OCCE**

Présentation du tableau des dépenses effectuées sur l'année précédente.

Pas de sortie l'année 2019/2020,

Un excédent de 3130€93. Actuellement, il y a 149 enfants dans l'école. Il reste donc 21€01 par enfant. Ce qui correspond approximativement au versement que l'APE devait faire cette année (2980€) hors classe de découverte et cadeau de Noël. Nous proposons à l'APE de ne pas effectuer le versement concernant les sorties scolaires pour l'année 2020/2021.

En raison de la crise sanitaire, certaines sorties scolaires ne pourront se faire, il sera proposé aux parents de verser une subvention de 10€ ou plus, par enfant, pour l'année 2020/2021, au lieu de 15€, pour financer les sorties scolaires.

Le budget de fonctionnement de la municipalité sera présenté au prochain conseil d'école.

## TRAVAUX ET ACHATS

TRAVAUX	LES DEMANDES		REMARQUES
	REALISEES	A REALISER	
-bruit de tuyauterie dans la classe de CP		x	Le bruit persiste quand les petits vont aux toilettes. L'entreprise va repasser. Bruit régulier vers 11h00. M. Dufays relance.
-alarme intrusion hors temps scolaire et temps scolaire		x	-Devis de 6000€ pour l'alarme intrusion hors temps scolaire. La municipalité se renseigne pour un service de surveillance. Budget investissement. La municipalité de Malansac a un budget tendu lié à l'arrivée de la fibre optique sur la commune. Réponse de la Mairie : En attente de la décision d'octroi de la subvention. -Alarme sur le temps scolaire, le PPMS montre un manque à ce niveau. Nous sommes en plan Vigipirate renforcé. Cette alarme devient indispensable. La municipalité est en attente de subvention concernant la sécurité.
Boîte aux lettres		x	Demande pour remettre les boîtes aux lettres délégués et APE.
poubelle		x	La déplacer de l'autre côté de la route.
photocopieur		x	Il sera changé à la rentrée de janvier. Il s'agira d'une location.
Préau (demande des délégués)		x	Le SIVU prend note. Le syndicat départemental étudie une possibilité de panneaux voltaïques sur le parking des parents. Les subventions pour étendre ce projet à un préau ont été refusées. L'architecte a été contacté et un demande de devis a été faite.
bac à cailloux (demande des délégués)		x	Le SIVU prend note. Pas de possibilité de financer le bac à cailloux.
Abri vélo (demande des délégués)		x	Espace prévu sous les panneaux voltaïques.

INFORMATIQUE	LES DEMANDES		REMARQUES
	REALISEES	A REALISER	
VPI (VidéoProjecteur Interactif)		x	Achat d'un VPI pour la classe de TPS/PS/MS/GS 1 est validé, (sur le budget de 2021) Mise en place prévue pour la rentrée de janvier 2021. Ordinateur rattaché au VPI et à la direction a été acheté. Problème de connexion et de grande lenteur pour la solution de travail à distance. La ligne Orange

			de l'école va être réparée. Attente de la Fibre sur Malansac.
suivi du parc informatique	x		Contrat trimestriel avec Informatique Pour Tous : choix d'une facturation à l'intervention
Ordinateurs atelier CE1/CE2	x		Problèmes de son.
Ordinateurs élèves CP	x		Achat de 3 ordinateurs reconditionnés
Reconditionnement de 6 ordinateurs	x		Toutes les données des enseignants sont parfois effacées ainsi que les logiciels installés qu'il faut parfois racheter.

-Intervention nécessaire de TBI après de les passages de la société Informatique pour Tous puisque c'est TBI qui gère le réseau et le photocopieur. Les ordinateurs ne sont parfois pas utilisable avec toutes leurs fonctionnalités avant plusieurs jours voire semaines.

Rappel de la municipalité aux parents délégués : beaucoup d'oublis d'inscriptions à la cantine.

**Date prochain conseil d'école : Mardi 16 mars 2021 à 17h45.**

Virginie BEDARD,  
Directrice de l'école

Sandrine GERARD,  
Secrétaire


